

ETHAN
Productions



LES « AMIS DES JUIFS »

Un documentaire de 52'

de

Bernard Debord et Cédric Gruat

Les « Amis des Juifs »

" Faisons conduire au dépôt le nommé Muratet Henri, né le 24 octobre 1903 à Sauveterre, Aveyron, architecte, demeurant 14 boulevard Barbès à Paris 18ème. Le nommé Muratet a été arrêté le 7 juin courant à 11h35 devant le numéro 45 rue Clignancourt alors qu'il portait l'étoile jaune de David en carton sur laquelle était inscrit le mot "Auvergnat" .

Rapport de police du 8 juin 1942 du commissariat de police du quartier des Grandes Carrières

" Les internés non juifs devront porter à partir d'aujourd'hui, 18 juin, l'insigne juif solidement cousu sur le vêtement avec au dessus une bande d'étoffe blanche portant la mention " Ami des Juifs ". Ces internés non juifs devront être répartis individuellement dans des escaliers séparés et, d'ordre supérieur, il leur est interdit de se réunir dans la cour et de causer entre eux " .

Note du 18 juin 1942 du Commandant du camp de Drancy

Résumé

Le 7 juin 1942, premier jour du port obligatoire de l'étoile jaune pour les Juifs, des Français non juifs arborent des insignes ou des étoiles détournées dans les rues des villes françaises. Arrêtés, ils seront internés sous l'appellation « Amis des Juifs » .

A travers le Journal de Françoise Siefriid, enfermée comme telle à Drancy et les témoignages d'autres de ces « Amis des Juifs » survivants, c'est un épisode méconnu de l'histoire qui est raconté par ses protagonistes. Des archives d'époque ravivent, au fil du récit, le souvenir et les circonstances dans lesquelles le port de l'étoile fut imposé aux Juifs de France.

Acte spectaculaire et symbolique, le port de l'étoile par des non Juifs fut un geste simple, spontané, non-violent, sans prétention héroïque, dans lequel l'humour était souvent présent. Un geste d'humanité, un réflexe de dignité, une révolte morale, un geste à la fois dérisoire et essentiel.

Sujet

“ Depuis huit jours, les Juifs doivent porter l'étoile jaune et appeler sur eux le mépris public. Jamais les gens n'ont été avec eux si aimables. C'est qu'il n'est sans doute rien de plus ignoble que de contraindre un homme à avoir à tous les instants honte de lui même, et le gentil peuple de Paris le sait ”.

Jean Guéhenno, *Journal des années noires*, 16 juin 1942.

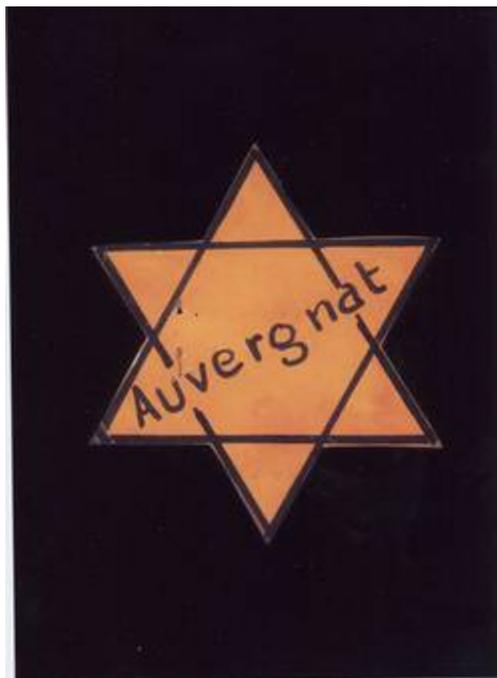
“ Le mal vient de ce que les Français, dans leur grande partie, ne savent pas reconnaître les Juifs. S'ils le savaient, ils se tiendraient sur leurs gardes. Donc la question ne se poserait pas si, par exemple, les Juifs avaient la peau bleue. Mais ce n'est pas le cas. Il faut donc qu'on puisse les reconnaître ”.

Charles Laville, *Radio Paris*, 29 mai 1942.

Dans cette France des années noires sous occupation nazie, un monde sépare les propos tenus par l'écrivain Jean Guéhenno de ceux véhiculés par le collaborateur Charles Laville.

D'un côté, un discours de haine soutenu par une législation et un comportement ouvertement antisémite : Vichy adoptant dès octobre 1940 le statut des Juifs sans que l'occupant n'en ait jamais formulé la demande ; la police parisienne se livrant à la rafle du Vel d'Hiv ; les miliciens supplétifs en basses besognes de la Gestapo ; les quelques milliers de Parisiens qui se pressèrent à l'exposition "Le Juif et la France"...

Tous ceux-là ont applaudi à l'ordonnance allemande du 29 mai 1942 faisant obligation aux Juifs de porter **l'étoile jaune** à partir du 7 juin.



De l'autre, une partie de "ce gentil de peuple de Paris" évoqué par l'écrivain Jean Guéhenno, et dont **Françoise Siefridt** en est une belle illustration. Le 7 juin au matin, cette étudiante catholique fut arrêtée pour s'être promenée sur le Boul' Mich', arborant à sa veste une étoile de sa fabrication marquée de l'inscription " **Papou** ".



Elle sera internée à Drancy comme une vingtaine d'autres non Juifs ayant spontanément eu la même initiative. Au cours de leur internement, ces hommes et ces femmes seront contraints de porter le bandeau présumé infamant contenant l'inscription " **Ami des Juifs** ".

" Amie des Juifs " est le titre fièrement choisi par Françoise Siefridt pour le **Journal** qu'elle écrivit, sur un cahier d'écolier, du premier jour de son arrestation au dernier de sa détention à Drancy.

Le geste de ces " Amis des Juifs " n'a pas été retenu par l'Histoire...

L'intention de ce documentaire est de réhabiliter ces " Justes " méconnus. Plusieurs, dont Françoise Siefridt, sont encore en vie. Leurs récits, articulés autour de son Journal, constitueront la trame dramatique de ce film consacré à l'étoile jaune dans la France occupée.

Genèse

A l'origine de ce projet de documentaire, la découverte par Cédric Gruat, au **Centre de Documentation Juive Contemporaine**, d'un document d'archive donnant la liste de vingt personnes non juives internées, en juin 1942, aux camps de Drancy et des Tourelles, par ordre des autorités d'occupation pour "port d'un insigne fantaisiste parodiant l'étoile des Juifs".

Et un étonnement : la violence de la réaction nazie face à un geste d'apparence anodin, tel celui de cette femme qui attacha une étoile au cou de son chien avant de l'avalier, ou de cet homme qui arbora un insigne sur lequel était écrit le mot "**swing**".

Des recherches complémentaires aux archives de la Préfecture de Police de Paris permirent d'établir une première liste de trente-six personnes non juives arrêtées entre le 6 et le 10 juin 1942 à Paris par les polices française et allemande, pour avoir tourné en dérision la législation antisémite en portant des étoiles jaunes frappées d'inscriptions telles que "**zazou**", "**auvergnat**", "**goy**", "**INRI**" ou "**bouddhiste**".

Ces recherches déterminèrent aussi que d'autres personnes furent arrêtées en province pour le même motif, et que nombre d'autres Français non juifs ayant spontanément porté l'étoile avaient échappé aux filets de la police. Ils furent probablement plusieurs centaines.

Nous avons rencontré une dizaine de ces " Amis des Juifs ", émus, en répondant à nos questions, de raviver le souvenir d'un geste - à leurs yeux allant de soi - mais que la plupart payèrent d'un internement qui leur fit côtoyer ceux et celles qui allaient périr dans les camps de la mort.

Jamais les témoignages de ces héros anonymes, aujourd'hui âgés de soixante-quinze à quatre-vingt-cinq ans, n'ont été recueillis. Les souvenirs de ces hommes et de ces femmes exceptionnels, encore très précis, nous ont révélé que la mémoire humaine délivre une part d'histoire que les archives ne peuvent rendre compte. Ils ont accepté l'idée de l'inscrire dans l'histoire de ce siècle par le biais de ce projet de film.

Nos recherches au Centre de Documentation Juive Contemporaine et aux archives de la Préfecture de Police de Paris, ainsi que le soutien de la Fondation pour la Mémoire de la Shoah, nous ont permis de rassembler une **riche iconographie visuelle et sonore** sur ce tragique épisode du port de l'étoile jaune dans la France occupée.

Ainsi naquit ce projet de documentaire dont l'intention est de retracer l'histoire d'une infamie sous le prisme de ces " Amis des Juifs " qui, dès le premier jour, la refusèrent.

Contexte historique

Le 29 mai 1942, la huitième ordonnance allemande anti-juive interdit aux Juifs de la zone occupée, dès l'âge de six ans, de paraître en public sans porter l'étoile jaune.

A partir du dimanche 7 juin, cet insigne doit être placé de façon bien visible sur le côté gauche de la poitrine, solidement cousu sur le vêtement. Les étoiles doivent être retirées dans les commissariats de police, à raison de trois par personne, moyennant la remise d'un point de la carte de textile. Les infractions à l'ordonnance sont punies d'amende, d'emprisonnement et d'internement.

L'introduction de l'étoile jaune en France fait suite à une cascade de mesures antisémites introduites dès 1940 tant par l'occupant que par le gouvernement de Vichy : statuts des Juifs, recensement, aryanisation des entreprises juives, tampon « juif » imposé sur les cartes d'identité, professions interdites, confiscation des postes de radio et des bicyclettes, limitation des heures de sortie et interdiction de changer de résidence, rafles de 1941... Autant de mesures visant à éliminer les Juifs de la vie économique, à les isoler du reste de la société, à les humilier.

Cependant, dans cet arsenal législatif antisémite, le marquage des Juifs de France occupe une place particulière, ceci pour trois raisons principales.

- D'abord en raison de **l'attitude du gouvernement de Vichy** : soucieux de faire la distinction entre Juifs français et Juifs étrangers et conscient que cette mesure risque de transformer les Juifs en « martyrs », selon les propres termes du président du conseil Darlan, le gouvernement de Vichy refuse d'assumer la promulgation de l'ordonnance sur l'étoile, en dépit des pressions des autorités allemandes. L'étoile, mesure allemande, n'est donc introduite qu'en zone occupée, la police française se chargeant néanmoins de son application.

- Ensuite, parce que **l'étoile marque une radicalisation des mesures antijuives**. En effet, si cette mesure archaïque d'identification remonte au Moyen Age où elle avait pour objet d'empêcher toute confusion avec les Chrétiens, son introduction par les nazis procède d'une théorie pseudo scientifique de la race et d'une vision « biologisante » de la société : considérés comme des êtres nuisibles, inassimilables et parasites, les Juifs constituent une menace mortelle pour la pureté de la race aryenne et la cohésion nationale. Il faut donc s'en protéger par le marquage, véritable cordon sanitaire ayant pour objectif de les placer davantage du côté de la bestialité que de l'humanité.

L'introduction de l'étoile dans les territoires du Reich, en septembre 1941, et en Europe occidentale (Pays-Bas, Belgique, France) au printemps 1942, s'inscrit en pleine réalité du génocide, comme en témoigne un rapport du 15 mars 1942 de Théodore Dannecker, chef du service antijuif de la Gestapo : **“L'introduction de l'insigne distinctif des Juifs dans les territoires désignés de l'Occident est une étape dans le cadre de la solution de la question juive européenne”**.

En France, l'ordonnance sur le marquage des Juifs est effective deux mois après le départ d'un premier convoi de déportation en direction d'Auschwitz.

Survenant un mois avant la rafle du Vel' d'Hiv', elle ouvre la voie à quarante-deux autres départs entre juin et novembre 1942, menant à la déportation de quarante mille d'entre eux dont vingt-cinq mille sont gazés dès leur arrivée.

En rendant visibles les Juifs par l'étoile, les nazis préparent la mise à mort qui doit à tout jamais les rendre invisibles.

- Enfin, parce que comme le souligne l'historien Pierre Laborie, **l'introduction de l'étoile jaune entraîne une évolution positive du sentiment dominant de l'opinion publique à l'égard des Juifs**. Cette opinion publique qui s'était montrée jusque là largement indifférente quant au sort qui leur était réservé. L'étoile change la donne dans la mesure où elle met en lumière aux yeux des Français les persécutions dont les Juifs sont l'objet. L'étoile donne à voir les Juifs dans leur diversité et leur humanité, tandis que se brouille l'image caricaturale du Juif fantasmatique délivrée par la propagande antisémite.

Critique, désapprobation, sympathie, compassion, tels sont les termes qui reviennent ainsi le plus souvent dans les rapports de police faisant état du sentiment de l'opinion publique face à cette mesure infamante. Pour preuve ce rapport en date du 12 juin 1942 établi par le service de renseignements du SD, et destiné à Dannecker :

" N 7 rapporte : L'application de la loi sur le port de l'étoile juive a provoqué un grand mécontentement.(1)

P 5 rapporte : L'état d'esprit est plutôt celui d'une pitié générale pour les Juifs (1). Vient s'y ajouter le sentiment d'une supériorité morale sur les Allemands barbares. On s'efforce en général de ne pas regarder les Juifs, bien que l'étoile soit très apparente, et on ne voit que rarement des Français se livrer à des remarques ironiques...

P 11 est particulièrement franc : une indignation vive et unanime a été provoquée par les étoiles juives. Même les antisémites condamnent cette mesure (1), surtout parce que les enfants doivent porter l'étoile."

(Note de Dannecker. En marge : *voici de beaux antisémites !*)

Ou encore cette note du 11 juin d'un employé civil allemand adressée au SS Sturmscharführer, Becke :

" Ma femme, étant allée faire des achats, a dû faire la queue devant un magasin d'alimentation. Pendant ce laps de temps, environ deux heures, plusieurs Juifs porteurs de l'étoile prescrite par l'ordonnance, sont venus faire la queue. Ce qui était surprenant, c'est que ces juifs, tous endimanchés, montraient leur étoile avec cynisme et des gestes insolents. Une partie des Français qui faisaient la queue, ainsi que des passants, les assuraient de leur sympathie et leur serraient la main pour exprimer leurs regrets (1). On disait aux juifs : " Attendez encore un peu : aujourd'hui, on vous oblige à porter l'étoile. Mais cela ne durera pas longtemps, et les quelques Allemands qui auront survécu seront obligés de porter leur croix gammée pour l'éternité ". Ces manifestations de sympathie durèrent assez longtemps ; étant donné ce succès, les Juifs étaient satisfaits et fiers "

(1) Souligné dans l'original

Si l'étoile déclenche une multitude de gestes individuels de sympathie, ces gestes prennent différentes formes : solidarité discrète par des sourires dans la rue, des mots de réconfort, des places laissées dans le métro. Les plus courageux s'élèvent publiquement et de façon spectaculaire contre l'iniquité qui leur est faite en arborant des insignes juifs ou des étoiles détournées.

Témoin de ce phénomène, **la diversité des origines et destins** de ceux que les nazis désignèrent comme " **Amis des Juifs** ".



Hommes et femmes de tous âges, ceux qui portèrent spontanément l'étoile venaient de **milieux sociaux très divers** : étudiants, ouvriers, boulangers ou électriciens, employés de commerce ou fonctionnaires, architectes ou artistes peintres, dactylos, marchands de journaux ou femmes au foyer. L'un d'entre eux, qui partagea le premier jour de garde à vue de Françoise Siefridt, était un Congolais bon teint.

Il ressort de nos recherches et entretiens que pour la majorité des " Amis des Juifs " **leur démarche fut le plus souvent leur premier acte de résistance**, même si certains répondirent à des **consignes locales d'antennes gaullistes ou communistes**.

Seule une minorité, telle **Solange de Lipkowski**, était issue d'une famille de résistants. Certains porteurs d'étoiles - ainsi **Marie Fillet** qui échappa alors à l'arrestation mais fut internée en 1944 à Ravensbrück - continuèrent leur action en intégrant un réseau de résistance.

Cependant, la plupart, une fois libérés, reprirent leurs activités quotidiennes sans davantage s'impliquer. De fait, il s'avère que, plus que le fruit d'un engagement politique, la démarche de ces hommes et femmes qui arborèrent l'étoile résulte d'une simple, mais en ces temps ô combien courageuse, prise de position anti-raciste.

Ces réactions n'empêchèrent évidemment pas les nazis et le régime de Vichy de poursuivre leur sinistre besogne. **Une série de mesures discriminatoires** vint s'ajouter à celles résultant du Statut des Juifs d'octobre 1940 : à partir du 10 juin 1942, l'obligation est faite aux Juifs d'emprunter la dernière voiture dans le métro ; à partir du 12 juin, il leur est interdit de fréquenter les lieux publics depuis les cafés et restaurants jusqu'aux plages en passant par les bibliothèques et les terrains de sport ; à partir du 3 juillet, il leur est défendu d'utiliser un appareil téléphonique...

Dans la nuit du 15 au 16 juillet, la chasse à l'homme se déclenchait. Le Vel' d'Hiv' allait bientôt se remplir de Juifs promis aux camps d'extermination.

Dans les camps d'internement, comme celui de Drancy, en région parisienne, ou de Crépey, en Bourgogne, ils croisèrent ces hommes et ces femmes qui avaient décidé de porter l'étoile, au-dessus de laquelle était désormais cousu un **bandeau réglementaire de vingt centimètres de long sur quatre de large pourvu de la mention " Ami des Juifs "**.



Ceux-là, telle Françoise Siefridt, y restèrent trois mois durant lesquels la plupart s'efforcèrent, dans la mesure de leurs faibles moyens, de soulager les souffrances de leurs codétenus juifs.

Ce film traduira aussi les circonstances de cette rencontre solidaire entre Juifs et non Juifs dans les conditions de l'internement.

Projet historique, ce documentaire s'inscrit pleinement dans le cadre des études menées depuis quelques années sur les Justes ; projet de mémoire, il répond aussi à l'urgence de recueillir les témoignages de ces "Amis des Juifs" soixante ans après les événements, et avant la disparition des derniers témoins.

Intentions de réalisation

La réalisation de ce film documentaire résultera d'une **triple intention** :

- **Révéler** l'action, jusqu'ici inconnue, des non Juifs porteurs volontaires de l'étoile.
- **Retracer** l'histoire du port de l'étoile jaune imposé aux Juifs de France durant l'Occupation.
- **Exprimer** l'affrontement des valeurs résultant des différents regards engendrés par le port de cet insigne distinctif.

Autrement dit, ce film traduira les réactions de tout un peuple - les bons et les salauds, les bourreaux et les victimes, les impliqués et les indifférents - à l'acte historiquement unique de marquage d'une catégorie de la population.

Pour ce faire, **la temporalité du film se situera pour l'essentiel de juin à août 1942, soit dans les trois mois couverts par le Journal de Françoise Siefridt**. Elle ouvrit son cahier le 7 juin 1942, jour de son arrestation, pour le fermer le 31 août, quand elle fut libérée du camp de Drancy.

Tout, pour le propos qui nous intéresse, se joue dans ce court laps de temps. La plupart des " Amis des Juifs " furent arrêtés entre les 7 et 10 juin, et leur libération survint entre les 30 août et 1er septembre. C'est au premier jour de la mise en vigueur de l'ordonnance allemande qu'ils manifestent leur refus ; au moment de leur libération, le marquage des Juifs a fait son oeuvre : le rythme des convois à destination d'Auschwitz est à son apogée.

Le Journal de Françoise Siefridt sera notre fil conducteur. Durant ses quatre-vingt-six jours de détention, elle connut le commissariat du 5^e arrondissement, le camp des Tourelles puis celui de Drancy. Aux côtés de ses compagnons " Amis des Juifs ", elle y croisa tous ceux qui nous intéressent, car tous réagirent à leur manière à l'étoile imposée aux Juifs et au fait que des non Juifs en portèrent :

- au commissariat : les agents de la collaboration, les policiers ordinaires, le petit peuple des " paniers à salade ".
- au camp des Tourelles : les officiers allemands, les gendarmes français, les prisonnières politiques, les Juives en instance de transit, les familles de détenues venant leur rendre visite.
- au camp de Drancy : la Gestapo, l'administration pénitentiaire, le service d'hygiène et surtout ses codétenus juifs des deux sexes et les enfants auxquels elle choisit de se consacrer.

Les notes de Françoise Siefridt se limitent généralement à ce qu'elle voit, entend, observe, ressent. Ce caractère purement factuel présente l'avantage de nous offrir un **regard d'époque**, délivré du recul du temps. En quelque sorte, **une armature documentaire datée de 1942**.

Ce n'est pas pour autant que nous entendons réaliser un film neutre.

Ce socle informatif délivré par le Journal de Françoise Siefridt sera l'élément objectif, **la réaction normale d'une personne normale à des pratiques intolérables**, sur lequel nous baserons le travail d'analyse. Celle-ci ne sera pas le fait de grands discours commentaires, elle résultera simplement de la force des témoignages et de l'éloquence des archives mises en perspective au fil du récit de ces trois mois.

En fait, tant dans la narration que dans son traitement formel, tout dans ce documentaire tournera autour de **la notion de regard**. Regards radicalement opposés sur l'étoile, regards aussi sur le regard des autres. **Quel regard les " Amis des Juifs " avaient-ils l'intention d'interroger ?** Celui des nazis et de leurs collaborateurs, celui des Juifs, celui de la population française, celui des uns et des autres, celui que leur renvoyait leur miroir ?

Mais quel que soit le sens du regard porté, c'est **l'étoile** qui en est son objet. Elle **sera au centre de ce film**. Car, entre la logique nazie de marquage des Juifs et l'attitude transgressive d'hommes et de femmes porteurs d'insignes sans y être contraints, c'est bel et bien l'étoile jaune qui apparaît comme le symbole privilégié d'un affrontement de valeurs, d'une vision du monde radicalement opposée. A travers le prisme de l'étoile, ce sont donc ces logiques antagonistes que ce film se propose de mettre en lumière.

Plus précisément, **il s'agira de confronter trois regards :**

- Celui des nazis et de leurs collaborateurs français.

“ Je ne sais quel homme politique disait autrefois : “ Si les Juifs étaient noirs ou bleus, il n’y aurait pas de question juive. Tout le monde saurait les reconnaître, les écarter ”. L'étoile jaune vient corriger cette bizarrerie qui veut qu'une espèce humaine radicalement opposée aux peuples de sang blanc, inassimilable de toute éternité, ne soit pas discernable au premier regard ”.

Lucien Rebatet, *Je suis Partout*, 6 juin 1942.

En imposant l'étoile jaune, symbole syncrétique de l'antijudaïsme religieux et de l'antisémitisme racial, les autorités allemandes ont deux objectifs principaux : si l'insigne doit stigmatiser et humilier la communauté juive, il s'adresse également aux non Juifs en tentant de leur montrer que le Juif appartient à cette race nuisible dont il faut se protéger et finalement procéder à l'élimination physique.

L'ordonnance allemande sur l'étoile en France constitue ainsi autant une étape supplémentaire dans la stratégie d'exclusion de la communauté juive qu'une mesure « sollicitante » auprès de l'opinion publique. Elle est en cela relayée par **Pétain** lorsqu'il sollicite des Allemands des dispositions d'exceptions individuelles *“ pour que de justes mesures prises contre les Israélites soient comprises et acceptées des Français ”*. Une importante campagne propagandiste lancée par les médias collaborateurs, par voie de presse, d'affiches et de radio, accompagne l'introduction de l'ordonnance sur l'étoile. Pour tous ceux-là, la désignation du Juif aux regards des autres se justifie par le regard qu'ils posent eux-mêmes sur les Juifs. Ils sont **les acteurs de ces années de haine de l'autre** que l'atmosphère de ce film s'efforcera de restituer.

- Celui des " Amis des Juifs " .

" Quand j'ai vu des jeunes de mon âge porter l'étoile, et la façon honteuse dont ils la portaient, j'ai été scandalisée, furieuse, j'ai trouvé cela inadmissible, et c'est par solidarité pour leur honte que j'ai décidé de me fabriquer cette étoile jaune sur laquelle j'ai écrit le mot " bouddhiste ", et je me suis promenée avec dans les rues de Paris. Ce qui me faisait très plaisir, c'est quand je croisais des jeunes porter cette étoile jaune, et qu'ils me voyaient porter mon étoile " bouddhiste ", je voyais de la joie dans leur regard, et je me sentais réconfortée dans ma décision".

Témoignage de Solange de Lipkowski

Nos rencontres avec les " Amis des Juifs " survivants nous permettent d'avancer l'idée que la quasi-totalité de ceux qui agirent de la sorte étaient **des gens ordinaires ayant accompli un acte extraordinaire.**

Nous l'avons souligné, la diversité d'âge, de sexe, d'éducation, de situation familiale, sociale, professionnelle, et de personnalité révèle leur **caractère représentatif de la population française.**

Le regard qu'ils posent eux-mêmes sur leur geste nous permettra de comprendre leurs diverses motivations : rejet global de l'antisémitisme, acte de solidarité à l'égard de camarades Juifs, résistance à l'occupant, adhésion à des valeurs humanistes ou religieuses. De même, la façon dont ils se déterminèrent : geste réfléchi, réflexe spontané de dignité, acte en gestation, obéissance à un mot d'ordre, volonté de " faire quelque chose ", provocation...

Tout aussi intéressantes, les réactions que leur initiative provoqua dans leur entourage et les répercussions qu'elle entraîna dans leur parcours ultérieur, engagement dans la Résistance ou retour à une vie plus "rangée".

Quels qu'aient été leur destinée à moyen terme et les conséquences immédiates de leur action (absence d'arrestation pour certains, arrestation puis libération pour d'autres, internement pour d'autres encore), ceux-là, pour modestes qu'ils furent, **sont cependant les héros de ce film.**

- Celui des Juifs

" Le 7 juin, le premier jour du port de l'étoile, mon amie de classe Jo Cardin m'a demandé de lui fournir une étoile. Elle me montrait ainsi que je n'étais pas un chien, que j'étais quelqu'un d'estimable, qu'elle voulait me ressembler, qu'elle voulait être comme moi... Imposer l'étoile, c'est nous prendre pour de la merde. Or, c'est pas rien que quelqu'un prenne l'étoile et se mette à votre niveau, cela fait penser qu'on est de la crème chantilly et pas de la merde... C'est à la sortie de l'école, le collège Sévigné, que nous sommes allées sur les Champs Elysées. Arrivées au Rond-Point, nous avons été arrêtées par des policiers français ".

Témoignage de Pearl Lombard

Comment ne pas questionner certains membres de la communauté juive qui furent contraints en 1942 de porter l'étoile jaune ? Ceux et celles que nous interrogerons, telles **Pearl Lombard** ou l'historienne **Suzanne Grumbach - Citron**, furent en ce jour du 7 juin 1942 entourés d'amis non-juifs qui témoignèrent leur solidarité en portant l'étoile.

Nous retiendrons de leurs souvenirs non seulement la perception des regards qui se dirigeaient vers leur étoile, mais aussi le regard qu'eux-mêmes portaient sur les non Juifs ayant choisi de l'arborer.

Paradoxalement, les victimes centrales du marquage occuperont donc une **position privilégiée de témoins** dans ce documentaire.

En croisant ces regards à travers le prisme de l'étoile, c'est une page méconnue de l'Histoire de la Seconde Guerre Mondiale que ce film à l'ambition d'écrire.



Traitement

Le film sera construit à partir de **quatre éléments** :

- Le Journal de Françoise Siefridt
- Une série de témoignages inédits
- Des lieux spécialement tournés
- Des archives visuelles et sonores

Qui seront structurés par des partis pris de réalisation en termes d'opposition Couleur / Noir et Blanc et de mise en valeur des sonores. En 2005, nous serons en Couleur et en In. Le Noir et Blanc et le Off seront les marques distinctives de 1942. Nous entendons de la sorte, d'une part faciliter la compréhension du téléspectateur, d'autre part souligner l'intensité dramatique des événements de 1942.

Le Journal de Françoise Siefridt

Extrait :

" Nous voilà à Drancy. C'est une espèce de village avec de gigantesques constructions de ciment armé et des gratte-ciels de quinze étages. Tout est gris. Le ciel est couvert de nuages, le bâtiment de ciment est gris, le sol est couvert d'escarbilles. Le camp est entouré de barbelés, de projecteurs, de mitrailleuses, et de gardes mobiles en sentinelle. Nous descendons, des Juifs transportent nos paquets, et nous accueillent chaleureusement... Le camp nous apparaît comme un entassement prodigieux de Juifs... A travers une fenêtre, j'aperçois un jeune homme à lunettes. Il a une allure d'étudiant. Il me montre au dessus de son étoile un bandeau blanc sur sa poitrine. C'est un Ami des Juifs lui aussi. Nous nous faisons des signes qui veulent dire que nous sommes amis, puisque enfermés pour la même raison".

Françoise Siefridt avait alors dix-neuf ans en 1942. Etudiante, catholique pratiquante, elle accepta de collaborer au journal clandestin de ses camarades d'études communistes. C'est à leur suggestion qu'elle et son amie Paulette se confectionnèrent des étoiles détournées qu'elle arborèrent le 7 juin sur le boulevard Saint Michel. **Son Journal sera notre voix off. C'est au fil de ses pages tournées, parfois visibles à l'image -belle écriture d'époque à l'encre noire, parfaitement lisible- que le récit se structurera.**

Françoise Siefridt elle-même apparaîtra à deux reprises :

- Au début du film, quand elle nous fera découvrir son précieux cahier et ses photos de jeune lycéenne. **C'est une voix off de jeune femme, supposée la sienne, qui prendra en charge les extraits de son Journal.**

- A la fin du film, lorsqu'elle évoquera son émouvant trajet en bus à la sortie de Drancy, tandis qu'elle imagine les enfants juifs qu'elle vient de laisser, prendre la route des camps.

Les témoignages inédits

Matière principale du récit, ces témoignages proviendront des entretiens que nous entendons mener avec des " Amis des Juifs " survivants et des Juifs qui les ont côtoyés. **Nous ferons leur connaissance en situation** : pour les uns, chez eux, au milieu de leurs souvenirs, photos, étoiles, lettres ; pour les autres, de retour sur des lieux marquants de leur histoire d'alors. Ce sont eux qui, au-delà du simple récit de ce qu'ils ont vécu, **livreront l'essentiel des informations d'ordre historique** nécessaires à la compréhension des circonstances dans lesquelles l'étoile fut rendue obligatoire pour les Juifs. Ce, **en in, et en off** sur des images d'archives.



A ce titre, **le témoignage de Suzanne Grumbach Citron sera particulièrement souligné**. Contrainte de porter l'insigne juif, cette jeune étudiante de la Sorbonne descendit le 7 juin 1942 le Boulevard Saint-Michel en compagnie de ses camarades d'université non-juifs, tous porteurs d'une étoile. Historienne, spécialiste de la période, sa connaissance des ordonnances allemandes, des agissements des collaborateurs, des attermolements de Vichy, mettra en lumière des éléments indispensables du contexte historique.

Les principaux témoins, outre Françoise Siefert et Suzanne Grumbach-Citron, seront :

- **Solange de Lipkowski** :

Alors âgée de dix-sept ans, cette élève de philosophie à l'Ecole Alsacienne est arrêtée le 10 juin 1942 à Paris par la police, pour avoir arboré une étoile en carton jaune avec l'inscription « **bouddhiste** ». Concernant ses motivations, Solange de Lipkowski explique que son geste spontané et individuel avait pour but de protester contre une mesure qu'elle jugeait infamante et humiliante.

A travers ses souvenirs encore très précis, elle nous replonge dans le Paris occupé et sur les différents lieux où se sont déroulés les événements : son arrestation rue Notre Dame des Champs, son interrogatoire et sa première nuit dans un commissariat, son passage au dépôt et la nuit passée dans une cellule, son transfert à la Gestapo et la honte qu'elle a ressenti au cours du trajet dans une voiture découverte remontant les Champs-Élysées assise à côté d'un officier allemand, son interrogatoire avenue Foch au siège de la Gestapo, enfin son soulagement quand, après avoir été fortement sermonnée, elle fut libérée car âgée de moins de dix-huit ans. Aujourd'hui encore, Solange de Lipkowski s'interroge sur les conséquences de son geste et se demande si elle n'a pas attiré l'attention des Allemands sur son père qui, résistant, a été arrêté en 1943 et déporté à Buchenwald d'où il n'est jamais revenu.

- Michel Reyssat :

Michel Reyssat a dix-huit ans et demi quand il est arrêté le 9 juin 1942 à Paris par la police française pour port d'une petite étoile fantaisiste sur laquelle il a inscrit le mot « **swing** ». Pour ce simple geste, il est interné trois mois au camp de Drancy.



Lors de notre rencontre chez lui à Paris, cet homme au regard pénétrant nous montre un dessin qu'il garde précieusement et qui le représente dans la cour de Drancy en août 1942, portant une étoile jaune et la bande « Ami des Juifs ».

Il précise que le dessinateur, un certain Brainin, a voulu le croquer pour le remercier de son geste et pour garder un souvenir. Il ajoute que ce même Brainin a été déporté et n'est jamais revenu, contrairement à lui qui fut libéré le 1^{er} septembre 1942. Aujourd'hui encore, on sent chez cet homme combien son expérience concentrationnaire fut douloureuse. Il parle avec émotion de la souffrance humaine à laquelle il a assisté, de ses rencontres au camp, notamment avec René Blum, du partage de la soupe et du pain dont il était chargé dans sa chambrée, de la fatigue et de l'absurdité du système nazi.

Il explique enfin que son acte est le fruit d'une prise de conscience plus ancienne qui a pris forme et s'est concrétisée avec l'étoile.

- Marie Fillet :

Quand elle apprend que son amie **Suzanne Grumbach-Citron** doit porter une étoile jaune, Marie Fillet décide, avec une vingtaine d'amis de la Sorbonne, de se confectionner des étoiles et de remonter le 7 juin 1942 le boulevard Saint-Michel en entourant leur amie d'une chaîne de solidarité. Contrairement à son ami normalien **Henri Plard**, arrêté et interné à Drancy comme « Ami des Juifs », Marie échappe aux mailles de la police.

Elle évoque tout à la fois le souvenir de Henri Plard, le milieu étudiant de cette époque, et relate les liens entre le judaïsme et le protestantisme, qui est sa confession. Pour elle, il ne fait pas de doute que porter une étoile fut une étape sur le chemin de son engagement résistant qui la verra déportée au camp de **Ravensbrück** en 1944. Agée aujourd'hui de 82 ans, cette femme, toujours active au sein de l'Association nationale des anciennes déportées et internées de la résistance (ADIR), nous parle du sens qu'elle donne au mot « résister » : refuser et agir.

- Jean Vaillon :

En juin 1942, Jean Vaillon a dix-huit ans et habite la ville de Dijon. C'est en sortant de l'écrit du bac qu'il décide d'arborer une étoile confectionnée sur laquelle il a inscrit « **zazou** ». Pour se « foutre de la gueule du bourgeois et de l'occupant », par révolte symbolique et spirituelle contre une discrimination inadmissible, pour affirmer haut et fort qu'on ne peut pas reprocher à quelqu'un ce qu'il n'a pas choisi d'être.



Arrêté par la Gestapo, il est interné trois mois comme « **Ami des Juifs** » dans un camp de bûcheronnage à Crépey, près de Dijon, où il resta trois mois, contraint de ne rien faire et surveillé par deux gendarmes.

Lui qui appartient à un milieu commerçant et catholique où l'antisémitisme de « bas étage » n'est pas absent, il découvre au camp une autre réalité : « J'avais entendu dire que les Juifs avaient de l'argent. J'ai découvert dans le camp qu'il y avait des Juifs pauvres ».

- Pearl Lombard :

Pearl se souvient de la personnalité de son amie **Josèphe Cardin** qui, par solidarité et provocation, l'a accompagnée le 8 juin 1942 dans les rues de Paris pour l'aider à surmonter l'épreuve difficile de la sortie en public pour la première fois avec l'étoile. Portant un insigne jaune ainsi qu'une ceinture ornée de huit étoiles sur chacune desquelles figure une lettre du mot « **victoire** », Josèphe Cardin est arrêtée par des policiers français, internée aux Tourelles puis à Drancy pendant trois mois comme « **Amie des Juifs** ».



Pour Pearl, il ne fait pas de doute que l'internement de son amie Jo à Drancy a été une expérience très douloureuse qui l'a radicalisée et poussée à poursuivre la lutte contre l'occupant. A sa sortie de Drancy, Jo mène ainsi des actions de résistance et de planquage de Juifs. On la retrouve en août 1944 à l'Hôtel de la Ville de Paris où elle participe à la Libération de la capitale. Décédée en 1992, Jo Cardin a reçu le titre de « Juste parmi les Nations » décerné par le Mémorial de Yad Vashem.

- Louise Lubliner :

En 1942, Louise Lubliner est une jeune adolescente de 15 ans, élève au cours complémentaire dans le 20^e arrondissement de Paris. Contrainte de porter l'étoile, elle se souvient de la solidarité de **ses camarades de classe qui ont tous porté un insigne**. Si ce beau souvenir reste fortement ancré dans la mémoire de Louise, il n'empêche que son regard a changé avec l'étoile et que la part de naïveté propre à l'enfance s'est envolée : « Si avec l'étoile, je me suis fait beaucoup d'amis à l'école, l'étoile m'a fait aussi réaliser qu'il y avait danger, que j'étais juive, et donc différente des autres. Ce sont les autres qui m'ont fait juive ».

Les lieux

Nous tournerons dans les lieux où se sont déroulés les faits survenus en juin 1942. Ces images viendront donner ainsi écho à la parole des "Amis des Juifs". Certains d'entre eux y dirigeront notre caméra. Il s'agit des rues où se sont déroulées les arrestations (Quartier Latin, Champs-Élysées, etc...), des endroits où les personnes interpellées ont été conduites (commissariats du 5^e et du 18^e , préfecture de police, Dépôt, siège de la Gestapo), puis internées (Tourelles, Drancy, La Santé, camp de Crepey).

Sur place, **un parti pris de passage de la couleur au noir et blanc**, dans des cadres soigneusement déterminés, nous fera radicalement passer du temps de l'évocation, 2005, à celui de cette période sombre, 1942.

Les archives

L'utilisation d'une importante iconographie autour de l'étoile jaune n'a pas pour objet de servir de simple support illustratif, mais fait partie intégrante d'une réflexion sur le rôle de l'image, du signe, de son détournement et de la couleur jaune dans le combat symbolique mené au cours des années noires. Les archives que nous utiliserons constitueront une démonstration réaliste du système de haine et d'intolérance qui présidait à ces années noires. Il s'agit d'archives cinématographiques, photographiques, visuelles fixes, radiophoniques et écrites.

- Les archives cinématographiques :

Pour l'essentiel, elles proviennent des **Actualités cinématographiques**. Ainsi, celles du 5 juin 1942, extraites du journal " France Actualités ", qui montrent à Rambouillet les élèves de l'école nationale de bergerie apprenant le métier de la tonte. **On voit**, deux jours avant l'entrée en vigueur de la huitième ordonnance sur l'étoile (!), **des moutons en train de se faire tatouer**.

Ou encore celles du 3 octobre 1941 du journal " Actualités mondiales " : Charles Laville, membre de l'Institut d'Etude des Questions Juives, y explique, dans le cadre de l'exposition " Le Juif et la France ", " comment reconnaître le Juif ".

Celles aussi témoignant de l'atmosphère de l'époque (discours de Doriot contre les « zazous », départ de travailleurs volontaires pour l'Allemagne, etc...) et des convois partant pour l'Allemagne. **La dernière image** du film, introduite par la pensée de Françoise Siefridt dans le bus emprunté pour quitter Drancy, **nous mènera à Auschwitz**.

- Les photographies :

Les témoins que nous avons rencontrés nous ont livré des **documents photographiques et iconographiques privés inédits** : photo de Suzanne Grumbach-Citron avec son étoile, photo de la famille Lubliner portant l'étoile prise dans un studio professionnel, photo de Solange de Lipkowski à l'âge de dix-huit ans, photo de Françoise Siefridt avec la bande « Amie des Juifs » prise à la sortie de Drancy, photo de Jean Vaillon avec l'étoile jaune et la bande « Ami des Juifs » pris à Crépey, dessin représentant Michel Reyssat à Drancy.

A ces documents s'ajoutent les **étoiles détournées** (zazou, swing, auvergnat...) conservées aux archives de la Préfecture de Police de Paris, **une bande « Ami des Juifs »** conservée au Mémorial de la Shoah - Centre de Documentation Juive Contemporaine, qui possède également un **fonds photographique très important autour de l'étoile jaune** : insignes divers, photos de Juifs étoilés en Allemagne et en Pologne avant 1942 ; photos de Juifs de France, hommes, femmes, enfants, vieillards, portant l'étoile jaune ; photos de Paris occupé ; photos du camp de Drancy ; photo d'une personne cousant une étoile ; photo d'un commissariat de police où l'on vient retirer les étoiles...

- Les archives visuelles fixes :

Provenant pour l'essentiel des mêmes sources, elles sont constituées **d'affichettes** éditées par l'Institut d'Etude des Questions Juives : images du Juif sous forme zoomorphique, affichettes jaunes antisémites : " Les Juifs sont des étrangers ", " Là où il y a un Juif, il y a combine ", " Les Juifs à la porte ", " Faites payer les Juifs ", " La fortune des Juifs est la propriété de la communauté française ", " Les Juifs ont vidé la caisse, aux Français de la remplir " ; **d'affiches** éditées dans le cadre de la propagande autour de l'étoile : « Marquons les pour les reconnaître », affiche tournant en dérision les porteurs d'étoiles non-Juifs ; **de caricatures de presse** ; **de tracts illustrés et de brochures antisémites**.

- Les archives radiophoniques :

Une bande son retranscrit l'atmosphère de l'époque à travers l'utilisation d'archives sonores tel le **discours antisémite de Charles Laville sur l'étoile jaune** au micro de Radio-Paris le 29 mai 1942, les éditoriaux racistes de Jean Hérold-Paquais ou la chanson de Johnny Hess " **Je suis swing** ".

- Les archives écrites :

Certains documents écrits seront visuellement montrés, des extraits en étant rendus explicites par l'image, le commentaire de Suzanne Grimbach-Citron, ou une voix off. Par exemple le **texte de la huitième ordonnance**, des **rapports de police faisant état de l'arrestation d' "Amis des Juifs"**, ou des notes de la préfecture de police de Paris, telle celle du 3 juillet 1942 : " *Le capitaine Dannecker a conduit ce matin, au centre des Tourelles, pour y être internée pour une durée illimitée la journaliste juive Mayer Jacqueline. Au cours de sa visite, il a fait connaître que la mention "Amie des Juifs" imposée aux femmes ayant manifesté leur sympathie pour les Juifs devait être placée au dessus de l'étoile jaune et non au dessous* ".

CEDRIC GRUAT

Biographie :

Né en 1973 à Paris. Historien, il a enseigné au lycée et a travaillé comme documentaliste au Mémorial de la Shoah-Centre de Documentation Juive Contemporaine. Ses recherches portent sur l'histoire de l'antisémitisme, de l'image et des représentations en France dans les années 30 et 40.

Réalisation :

2002 : Court-métrage sur l'agression dont fut victime Léon Blum le 13 février 1936.

Articles :

-Article sur le port de l'étoile par des non-Juifs en France en juin 1942, paru dans le CD-ROM sur la Résistance en Ile-de-France, AERI, 2004.

-Article sur l'Institut d'Etude des Questions Juives, paru dans la revue d'Histoire de la Shoah, numéro 179, septembre-décembre 2003.

-Membre du comité éditorial de la revue d'histoire Arkheia et auteur de plusieurs articles pour celle-ci.

-Ouvrage en cours sur les " Amis des Juifs " à paraître en 2005.

BERNARD DEBORD

Biographie :

Né en 1948. Après des études d'histoire, il se consacre à l'enseignement pendant près de quinze ans, dont deux à l'Université de Pékin. A partir de 1989, il se tourne vers l'écriture et la réalisation de documentaires. En 1992-1993, il est rédacteur en chef à *Amnesty International*. En 1997, son film *Les Folles d'Istanbul* obtient le Fipa d'Or - Grands reportages et Faits de société. En 2003, *Maîtres et esclaves* reçoit, à San Francisco, le *Golden Gate Award* du Meilleur documentaire long métrage.

Filmographie : (Résumé)

- 2005 - Les années Mao - 52' Sélection FIPA 2006
- 2004 - Cyberflics contre cyberpédophiles, 52' - Sélection FIPA 2005
- 2003 - L'Urgence Humanitaire... et après, 52' - Sélections FIPA 2004, Amiens
- Le Devoir de juger, 52' - Sélection FIPA 2004
- 2002 La solitude de la coépouse , 52' - Sélections FIPA, Genève, Montréal
- 2001 Maîtres et esclaves, 85' :**
Golden Gate Award : Meilleur Documentaire, San Francisco 2003, Prix du Documentaire au Festival d'Angers 2002, Prix du Regard Social au Festival de Vic-le-Comte 2002, Grand Prix du Documentaire au Festival de Sibiu 2004.
- 2000 Kosovo, l'année d'après, 90' - Sélections FIPA, Pessac
- 1999 Les aventures scandaleuses de "Mimi" Papandréou, 26',
- 1998 Les Derniers Prisonniers de Suharto, 52' - Sélections FIPA, Genève
- 1997 - Paroles de Hutus, 26' - Sélection FIPA
- **La Déchirure Congolaise, 26', Mention spéciale au Festival Vues d'Afrique de Montréal**
- 1996 **Les "Folles" d'Istanbul, 26', ARTE**
FIPA D'OR 1997, Prix du Film francophone, Festival de Genève 1997
- 1995 Las Mamitas de Lima, 27' - Sélections FIPA, Genève
- 1994 Les Champs de la Mort, Rwanda-Burundi 1993-1994, 26'
Sélections FIPA, Montréal, Genève, Munich, Marseille
- 1993 Chercheur de Disparus, 60' - Sélection FIPA
- 1992 Nuits de Chine, 52'
- 1991 Amnesty : Les Raisons de l'Ingérence, 52'
- 1990 Retour Place Tian Anmen, 45'